

2008/170 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON BANDE DESSINEE POUR L'ORGANISATION DU 3E FESTIVAL DE BANDE DESSINEE LES 6, 7 ET 8 JUIN 2008, AU PALAIS DE LA BOURSE - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation – LBDO » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du 3^e festival de bandes dessinées les 6, 7 et 8 juin 2008, au Palais de la Bourse.

L'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation – LBDO » a été créée en 2005 à l'initiative de quelques habitants de la Croix-Rousse désireux de promouvoir et de diffuser la bande dessinée auprès des habitants du quartier, des autres arrondissements et communes proches.

L'Association organise ainsi un festival de bande dessinée depuis 2006, dont la dernière édition a rassemblé près de 5 000 visiteurs et 79 auteurs. En 2008, la manifestation aura lieu durant le mois de juin et comprendra comme les années précédentes :

- un festival « in », temps fort du festival rassemblant environ 80 auteurs et éditeurs au sein du Palais de la Bourse les 6, 7 et 8 juin. Après Bruxelles et la Pologne, le festival sera dédié cette année au Québec ;

- un festival « off » durant tout le mois de juin. Plus de 50 manifestations sont programmées sur les 9 arrondissements de Lyon : expositions, dédicaces, conférences, animations, rencontres, projections de films dans les mairies d'arrondissement, librairies, bibliothèques, cafés restaurants, écoles...

L'événement sera également l'occasion d'organiser les premiers états généraux de la bande dessinée le vendredi 6 juin 2008 au Palais de la Bourse, afin de permettre aux différents acteurs de cet art de se rencontrer.

La Ville de Lyon souhaite soutenir cette manifestation afin de :

- promouvoir et diffuser la bande dessinée francophone et étrangère auprès des Lyonnais à travers des animations et actions pédagogiques ;
- confirmer la place de la Ville de Lyon en matière d'arts graphiques.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 88 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation – LBDO », je propose de lui allouer une subvention de 10 000 euros ».

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par les Conseils des 2^e et 4^e arrondissements ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association « Lyon Bande Dessinée Organisation – LBDO », pour l'organisation du 3^e festival de bandes dessinées les 6, 7 et 8 juin 2008 au Palais de la Bourse.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association «Lyon Bande Dessinée Organisation – LBDO», est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme EVENEMT, opération NOUVOSUB, ligne de crédit n° 21243, imputation 024 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM